



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

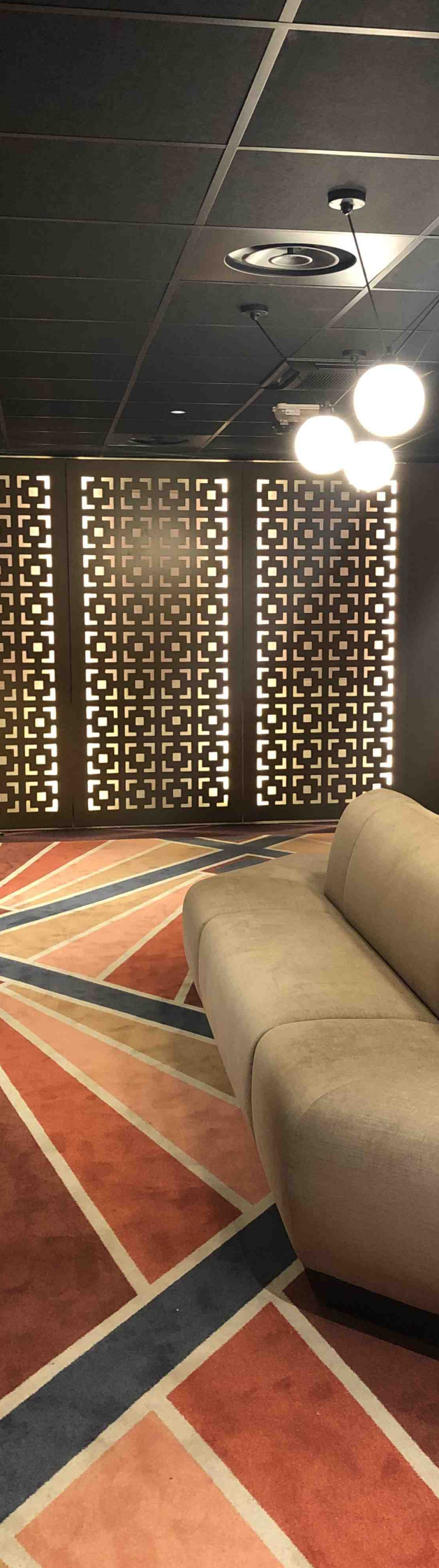
SEPTEMBRE
2024

DEAUVILLE

SCARÉ

Syndicat des Cinémas d'ART
de Répertoire et d'ESSAI





SOMMAIRE

4 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

5 RAPPORT D'ACTIVITÉ

6 DÉFENSE DES INTÉRÊTS ET
VALORISATION DU SECTEUR

8 RELATIONS AVEC LES
ORGANISATIONS
PROFESSIONNELLES

9 ACCOMPAGNEMENT DES
ADHÉRENT.E.S ET CONSEILS

10 LES FORMATIONS

13 ATELIERS ET PARTENARIATS

15 TRANSFORMATION NUMÉRIQUE
ET DATA

19 RAPPORT MORAL

25 RAPPORT FINANCIER

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

LES MEMBRES DU BUREAU



Co-présidente

Christine BEAUCHEMIN-FLOT
Le Select, Antony



Co-président

Stéphane LIBS
Cinémas Star, Strasbourg



Vice-présidente

Frédérique DUPERRET
Comoedia, Lyon



Vice président

Sylvain CLOCHARD
Le Concorde, Nantes



Trésorier

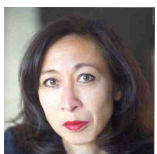
Martin BIDOU
Haut et Court Cinémas



Secrétaire

Pascal ROBIN
Les 400 coups, Châtelleraut

L'ÉQUIPE PERMANENTE



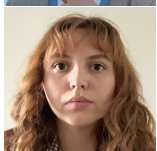
Déléguée générale

Béatrice BOURSIER



Chargée de missions

Romane PÉRISSÉ



Stagiaire

Virginie DEMARS

LES MEMBRES DU CONSEIL



Jérémy BRETA

American Cosmograph, Toulouse



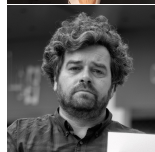
Stephen BONATO

Utopia Saint-Siméon, Bordeaux



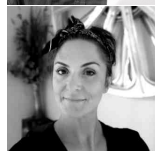
Eva BRUCATO

Le Royal, Toulon



Paul-Marie CLARET

Cinémas Méliès, Saint-Etienne



Natacha MAXIN

Les Enfants du Paradis, Chartres



Alix MENARD

GECI / Cinémas ARTEC



Elise MIGNOT

Le Café des Images, Hérouville-Saint-Clair

PRÉSIDENT D'HONNEUR



Michel HUMBERT

RAPPORT D'ACTIVITÉ

LES ADHÉRENT.E.S

Le syndicat totalise à ce jour 366 adhérents, 441 cinémas et 776 écrans.

Depuis la dernière Assemblée Générale, en mai 2023, 8 nouveaux cinémas ont rejoint le SCARE, avec 11 écrans et certains cinémas déjà adhérents ont ajouté 6 écrans.

LES NOUVEAUX ADHÉRENTS DEPUIS MAI 2023 :

- Eden 3, Ancenis (44)
- L'Odéon, Barjols (83)
- Cinéma Les Etoiles, Bruay la Buissière (62)
- Cinémonts, Saint Jean-de-Monts (85)
- Utopia Borderouge, Toulouse (31)
- Le Cap, Voreppe (38)
- La Tournée Riviera, Pierrefeu du Var (83)
- CinéNacre, Douvres la Délivrande (14)

13 ASSOCIATIONS RÉGIONALES ADHÉRENTES SONT MEMBRES PARTENAIRES :

- ACAP
- ACIEst
- ACOR
- ACRIRA
- Cinémas 93
- Cinéma Public Val-de-Marne
- Cinéphare
- De la suite dans les images
- Ecrans du sud
- Grac
- Les Écrans
- MaCaO 7ème Art
- Le Récit

Cinéma Public Val-de-Marne et Le Récit sont les dernières associations régionales ayant adhéré en 2024.



I. DÉFENSE DES INTÉRÊTS ET VALORISATION DU SECTEUR

Le SCARE entretient des relations avec les pouvoirs publics tout au long de l'année pour travailler à la défense des intérêts de notre filière.

1. CNC

Réforme Art et Essai

Il s'agit du dossier majeur qui nous a le plus mobilisés en 2023.

Le SCARE portait depuis quelques années une demande de révision de la réforme de 2017 du classement Art & Essai. En effet, il semblait nécessaire d'évaluer et de corriger les effets de cette réforme afin d'en ajuster les grilles et critères. Les sommes proposées par les commissions régionales étaient par ailleurs soumises chaque année à des écrêtements. Les salles les plus engagées, quels que soient leur taille et leur territoire, étaient les plus pénalisées par des effets conjoncturels et de seuils.

Un rapport a été commandé par les ministres de l'Économie et de la Culture à Bruno Lasserre, dont l'un des sujets était le classement Art & Essai. Le SCARE a été auditionné et a remis une contribution à l'automne 2022.

Bruno Lasserre a rendu son rapport en avril 2023. Des discussions sur la réforme de l'Art et Essai ont été engagées avec le CNC à partir de juillet 2023.

Le syndicat a réuni ses adhérent.e.s lors du Congrès des Exploitants à Deauville, afin de recueillir leurs avis et d'interroger les différentes options du projet de réforme. Ce temps particulièrement riche a permis à chacun.e de s'exprimer et de dessiner des orientations.

Des échanges et des réunions ont eu lieu avec l'AFCAE, la FNCF, le GNCR, mais aussi le DIRE, le SDI ou encore l'ACID pour confronter les diffé-

rents points de vue. Le SCARE s'est investi pleinement dans ces discussions, en formulant des propositions et en réagissant à celles du CNC, tout en maintenant un dialogue constant avec l'AFCAE et la FNCF. Il a porté la voix de ses adhérents de toutes typologies, urbain et rural. Une meilleure prise en compte du travail d'animation, l'augmentation du nombre de commissions et la pondération des films ont été défendues.

En mai 2024, le CNC a tranché sur les différentes options et a présenté à Cannes les choix retenus.

Cartes illimitées, engagement de diffusion et de programmation

Ces sujets faisaient également partie du rapport Lasserre et ont fait l'objet de discussions avec le CNC en 2023. Ils ont été traduits dans la Proposition de projet de Loi visant à conforter la filière cinématographique en France.

2. MINISTÈRE DE LA CULTURE

Des relations ont été maintenues avec le ministère de la Culture par des rendez-vous avec les conseillers cinéma des ministres afin de les sensibiliser à la spécificité des salles Art & Essai et leurs enjeux actuels.



Réunion des adhérent.e.s du SCARE à Deauville

3. SÉNAT

Audition dans le cadre de la mission de contrôle budgétaire sur le financement public du cinéma

Le SCARE a été auditionné dans le cadre de la mission de contrôle budgétaire sur le financement public du cinéma du Sénat, lors d'une table-ronde exploitation, aux côtés de la FNCF et de l'AFCAE. La mission était présidée par Robert Karoutchi, sénateur des Hauts de Seine. Sylvain Clochard et Béatrice Boursier y ont représenté le SCARE et défendu les intérêts de la filière, contre certaines idées reçues.

Proposition de Projet de loi visant à conforter la filière cinématographique en France

Les sénateurs Jérémy Bacchi, Sonia de la Provôté et Alexandra Borchio Fontimp ont publié un rapport relatif à la filière cinématographique en

France, sur les sujets traités dans le rapport Lasserre : cartes illimitées, engagements de diffusion et de programmation.

Le SCARE a fourni des contributions pour ce rapport ainsi que pour le projet de loi cinéma qui en a découlé. Il s'est ensuite entretenu avec des sénateur.rice.s sur de possibles amendements.

Votée au Sénat, la loi n'a pas pu être examinée par la commission culture de l'Assemblée Nationale avant sa dissolution.

4. ASSEMBLÉE NATIONALE

Le SCARE s'est également entretenu avec des député.e.s de la commission culture tout au long de l'année.

Il s'est notamment opposé à une proposition de loi visant à encadrer le prix des billets de cinéma et avait entamé des discussions avec certain.e.s sur le projet de loi cinéma qui devait être examiné à l'Assemblée.



Utopia - Tournefeuille

Dans toutes ses prises de parole et rendez-vous, le SCARE s'est efforcé de porter au mieux la voix des cinémas Art et Essai, notamment concernant l'augmentation des coûts de l'énergie et l'inflation. Leur équilibre économique a été d'autant plus fragilisé qu'ils ont maintenu un niveau d'animation constant, l'accueil des scolaires et les missions d'éducation aux images.

Il a également constamment alerté ses interlocuteur.rice.s sur la fragilisation des dispositifs scolaires Lycéens et Apprentis au cinéma et Collège au cinéma, en raison de nouvelles procédures

adoptées par le Ministère de l'Education nationale à la rentrée de septembre 2023 : l'une des directives concerne la formation des professeur.e.s qui doit désormais se faire hors temps de présence en classe.

Cela a immédiatement eu des conséquences désastreuses dans les régions qui l'ont appliquée dès la rentrée 2023, malgré l'exception émise par le Ministère pour les formations d'éducation artistique. Des défections massives de professeur.e.s, d'établissements et de classes ont eu lieu dans ces régions.

II. RELATIONS AVEC LES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES

1. EXPLOITATION

Christine Beauchemin-Flot et Stéphane Libs, nos deux co-président.e.s, siègent au Conseil Fédéral et à la Commission de réflexion de la FNCF.

Christine Beauchemin-Flot fait également partie du Bureau de la Fédération.

Nous remercions les représentant.e.s du SCARE aux commissions de branche 2023/2024 :

- Petite Exploitation : Christian Flayol, Benoît Dechaumont, Isabelle Gairaud, Jean-Marie Virginie
- Moyenne Exploitation : Éric Jolival, Frédérique Duperret, Martin Bidou
- Grande Exploitation : Louis Merle

Le SCARE compte des membres dans chacune des Commissions Régionales Art et Essai et à la Commission Nationale qui s'est tenue en avril 2023.

2. DISTRIBUTION

Le groupe de travail organisé par le SCARE avec des distributeur.ice.s et exploitant.e.s indépendant.e.s, le SDI et le DIRE, a poursuivi ses activités autour des questions de programmation.

L'objectif était de dépasser les divisions interprofessionnelles pour trouver et formuler des propositions communes des acteurs de la diffusion indépendante dans une période de concentration accrue.

Des réunions ont eu lieu tout au long de l'année 2023, aboutissant à plusieurs recommandations présentées au CNC pour la réforme Art & Essai. Les recommandations ont porté sur les enjeux de programmation et la pondération des films.

3. RÉUNIONS BLOC

Le BLOC a poursuivi ses réflexions sur la reconquête du public en salles, en associant l'AFCAE et le SCARE. Si l'idée d'une manifestation commune des acteurs des professions indépendantes n'a pas été concrétisée, des discussions enrichissantes entre producteur.ice.s, auteur.ice.s, réalisateur.ice.s, distributeur.ice.s et exploitant.e.s ont pu être développées.



III. ACCOMPAGNEMENT DES ADHÉRENT.E.S ET CONSEILS

1. CDAC/CNAC

Nos adhérent.e.s nous sollicitent régulièrement pour les accompagner en Commission Départementale ou Nationale d'Aménagement Cinématographique, lorsqu'un projet d'implantation d'un nouveau cinéma menace leur activité ou lorsque leur propre projet d'implantation ou d'agrandissement est mis en cause par un concurrent.

En 2023, nous avons accompagné :

Le Concorde de Nantes

L'autorisation d'agrandissement accordée par la CDACi de Loire-Atlantique avait fait l'objet d'un recours en CNACi par le groupe Cinéville. Le SCARE a demandé une audition et a rédigé une contribution. La CNACi a confirmé le projet d'agrandissement du Concorde.

Projet Saint-Martin d'Hères

En 2023, le SCARE a continué d'accompagner ses adhérent.e.s (le Club et Le Méliès de Gre-

noble, l'ACRIRA et des salles de proximité situées dans la zone) contre le projet d'implantation d'un cinéma Megarama de 9 salles à Saint-Martin d'Hères, commune limitrophe de Grenoble. Ce projet faisait suite au refus de la CDACi puis de la CNACi du projet d'un cinéma de 12 salles porté par UGC sur le même emplacement, pour lequel le SCARE avait été auditionné.

La CDACi s'est prononcée en faveur du projet du Mégarama 9 salles. Le SCARE a donc porté un recours en CNACi, tout comme l'ACRIRA, le Club et la Nef, mais aussi Pathé et la Médiateure. La CNACi a refusé le projet d'implantation d'un Megarama 9 salles. Un nouveau projet d'un Megarama 6 salles a alors été déposé, accordé par la CDACi de décembre 2023. L'accompagnement se poursuit en 2024.

2. MÉDIATEURE DU CINÉMA

Le SCARE a été auditionné pour des points réguliers avec la Médiateure sur les conditions d'accès aux films. Il est par ailleurs sollicité par ses adhérent.e.s qui souhaitent être accompagné.e.s lors de leur médiation.



IV. LES FORMATIONS

Le SCARE est inscrit en tant qu'organisme de formation et a obtenu la certification Qualiopi, qu'il doit renouveler tous les trois ans. La certification permet une prise en charge des formations par les opérateurs de compétence (AFDAS et Uniformation principalement). Les programmes développés par le syndicat répondent à l'ensemble des normes administratives et pédagogiques requises. Un audit de mi-parcours a été passé le 24 avril 2023 pour prolonger la certification Qualiopi. L'audit a été validé sans aucune non-conformité.

Conçues à l'intention du personnel des salles de cinéma, ces formations sont élaborées et animées par des professionnel.le.s du secteur de l'exploita-

tion. Afin de mieux favoriser l'apprentissage des stagiaires, les sessions sont organisées en petits groupes. Elles sont également accompagnées de questionnaires d'entrée et de sortie afin d'évaluer les acquis des stagiaires. Ces retours permettent aussi de faire évoluer continuellement les programmes.

Rappelons que l'ensemble des formations du SCARE sont ouvertes à tou.te.s les exploitant.e.s, qu'ils soient adhérent.e.s ou non. Nous sommes également en mesure de vous proposer des formations internes à l'entreprise, à condition de réunir suffisamment de stagiaires.

1. MAINTENANCE CABINE

Depuis 2020, le SCARE propose des sessions de formation sur l'entretien des cabines de projection en partenariat avec la CST.

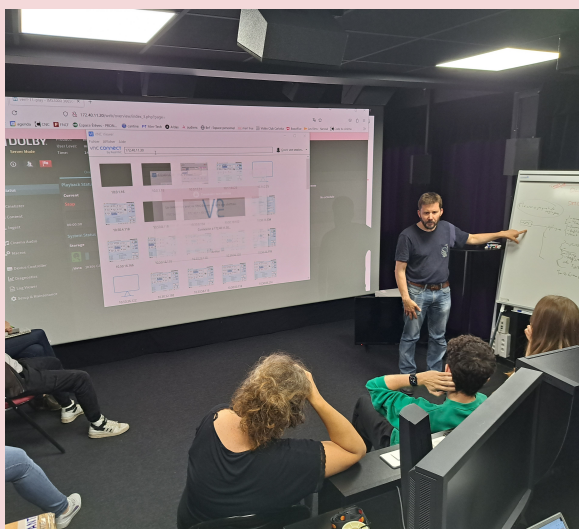
La formation a pour objectif la bonne appropriation de la recommandation RT045 rédigée par la CST en concertation avec la FNCF et tous les installateurs de matériel de projection numérique. Points de vigilance, utilisation des mires de son et d'image, recommandations sur les contrats de maintenance, font partie des points abordés. La partie pratique permet aux stagiaires d'appréhender tous ces points par la démonstration des gestes d'entretien sur un projecteur.

Elles sont dispensées par Mathieu Guetta, responsable d'exploitation à la CST, en charge notamment du contrôle des salles, du suivi des KDM pour les mires CST et des assistances techniques, et par Cléo Haetty de 2AVI, société prestataire d'installation cinéma depuis plus de 20 ans.

Depuis début 2024, des sessions sont également dispensées en régions avec CinéDigital pour la partie pratique sur leur matériel.



2. INITIATION À LA PROJECTION NUMÉRIQUE



En 2023, le SCARE a proposé une nouvelle formation en partenariat avec la CST. L'objectif général de cette formation courte est de permettre au personnel non technicien des salles de se familiariser avec la cabine et sa supervision dans le cas où le.a projectionniste est absent.e ou occupé.e à d'autres tâches.

Elles sont dispensées par Mathieu Guetta, responsable d'exploitation, et par Hans-Nikolas Locher responsable de développement à la CST.

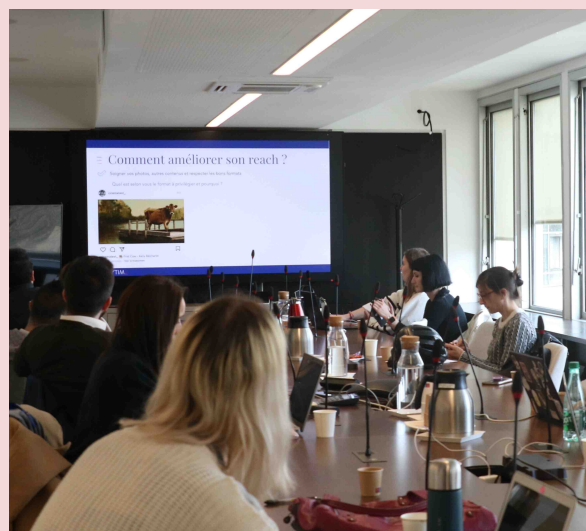
La première session s'est tenue les 4 et 5 octobre. La formation a été un succès, tant sur le nombre d'inscrits que sur la satisfaction générale, témoignant d'un réel besoin des salles pour cette formation.

3. COMMUNICATION DIGITALE

Première formation lancée par le SCARE, la formation en communication digitale n'a cessé d'évoluer afin de prendre en compte les évolutions rapides du secteur et de proposer une approche globale et stratégique de la communication d'un cinéma.

La dernière étape du Tour de France du Marketing Digital du CNC, qui avait été ajournée en raison du Covid, a pu se dérouler le 6 avril 2023, au CNC à Paris avec 32 inscrit.e.s sur deux niveaux.

Depuis, le SCARE a développé un nouveau programme de formation en collaboration avec LuckyTime autour de la stratégie de communication et la pratique des réseaux sociaux.



4. RESSOURCES HUMAINES

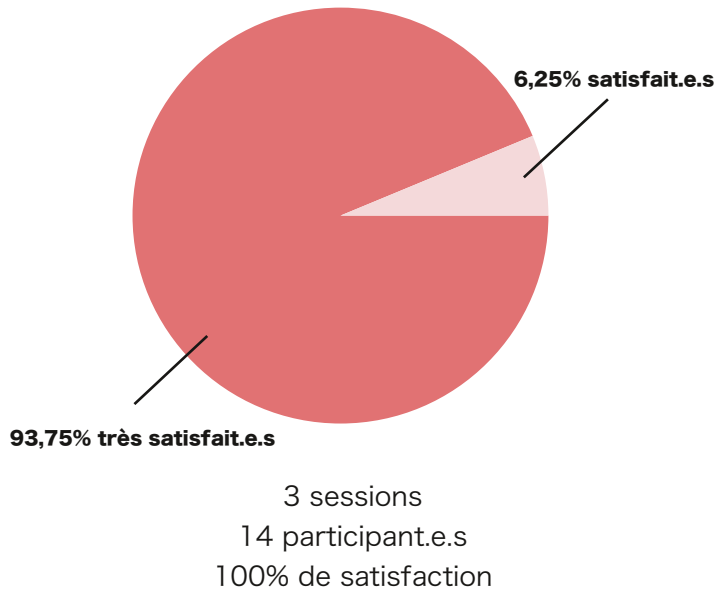
Depuis 2022, le SCARE a initié des sessions de formation en Ressources Humaines ayant pour objectifs principaux l'initiation générale aux règles du droit du travail, des bonnes pratiques de recrutement ainsi que les moyens d'élaboration d'un management serein et d'une bonne qualité de vie au travail.

Cette formation est encadrée par trois intervenantes : Maître Sultan Gunel ou Maître Isabelle Mayadoux, avocates en droit du travail au barreau de Paris, ainsi que Aurélia Di Donato et Solenne Bianco, professionnelles du milieu de l'exploitation et formées en ressources humaines et à la formation professionnelle.

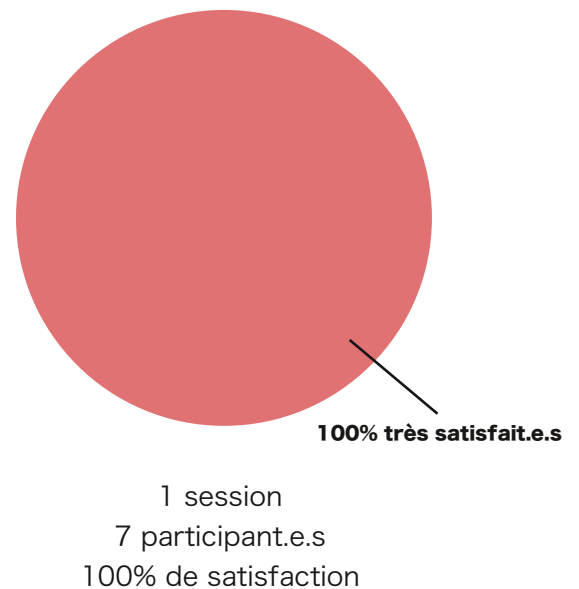


LA FORMATION EN CHIFFRES

MAINTENANCE CABINE



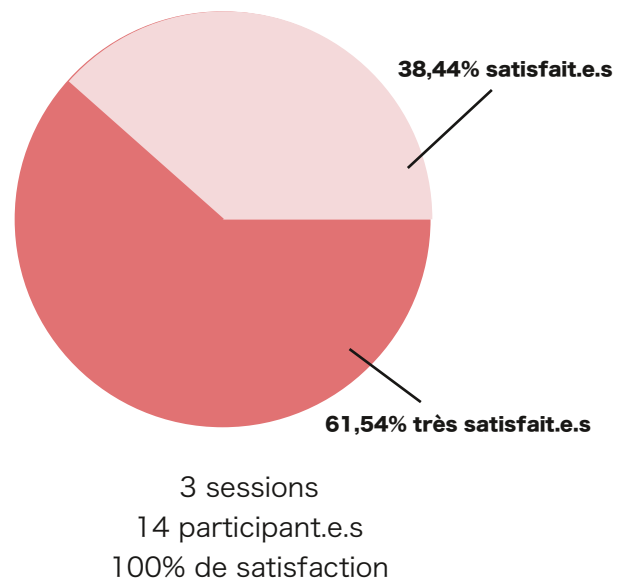
INITIATION PROJECTION



COMMUNICATION DIGITALE



RESSOURCES HUMAINES



INTERVENTIONS FEMIS

Le SCARE intervient régulièrement à la Fémis, par la voix d'administrateur.rice.s ou de la déléguée générale :

- En formation initiale Distribution / exploitation pour présenter le SCARE et ses actions, avec un focus sur l'aménagement du territoire et l'enjeu de la data et d'outils collaboratifs.
- En formation continue, notamment dans les sessions communication et communication digitale.

V. ATELIERS ET PARTENARIATS

1. ATELIER DES SORTIES

Organisé plusieurs fois par an par le SCARE, ce rendez-vous traduit la volonté de favoriser l'échange et la réflexion entre distributeur.rice.s et exploitant.e.s.

La discussion s'articule entre plusieurs axes tels que les stratégies de communication, les plans de sortie et de communication envisagés, les outils de marketing ainsi que les partenariats utiles pour préparer au mieux l'exposition de films en salles. L'atelier permet ainsi de mieux comprendre les spécificités des un.e.s et des autres et de mieux répondre aux besoins de chacun.e.

Cette année, 3 ateliers ont eu lieu :

- **Le 26 janvier à Valence** durant le festival Viva cinéma en partenariat avec l'ADRC et Les Ecrans. Au programme, quatre distributeur.rice.s ont présenté une ou des sorties : JHR Films pour *Grand Paris*, Gebeka Films pour *Saules aveugles, femme endormie*, Ad Vitam pour *Le Bleu du caftan* et *Les âmes sœurs*, Malavida Films pour *Le Petit hérisson dans la brume et autres merveilles*.
- **Le 6 juillet à La Rochelle**, au FEMA en partenariat avec l'ADRC. Quatre distributeur.rice.s ont pré-

senté un film en amont de sa sortie : Ad Vitam pour *Le Procès Goldman*, La Traverse Films pour une rétrospective de Luc Moullet, Bac Films pour *Club Zero*, Les Alchimistes pour *Le Gang des bois du temple*.

- **Le 31 août à Charlieu**, à l'occasion de la 20ème édition des Rencontres de Charlieu de l'ADRC. Trois distributeur.rice.s ont présenté leurs sorties : Les Acacias pour *Le Génie Guitry*, KMBO pour *Nina et le secret du hérisson* et *Les Inséparables*, Art House pour *A Man*.

2. RENCONTRES DU SDI

Les Rencontres du SDI se sont tenues à Caen et Hérouville-Saint-Clair du 21 au 23 juin.

Le SCARE a organisé un atelier dans le cadre du Café des indés qui a eu lieu le 22 juin au Café des images d'Hérouville-Saint-Clair. Il s'est axé très concrètement sur la construction du portail open-data et la recherche des champs nécessaires à la valorisation des événements organisés par les salles. Une réflexion sur le partage des données des salles Art & Essai comme enjeu stratégique entre distributeur.rice.s et exploitant.e.s a ainsi été menée.



Atelier des sorties #22 à La Rochelle - 6 juillet 2023



Atelier aux rencontres du SDI - 22 juin 2023

3. ATELIERS FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE BIARRITZ - NOUVELLES VAGUES

Le SCARE a proposé deux ateliers dans ce nouveau festival, autour des enjeux de la jeunesse dans l'exploitation et de la distribution.

- Un Atelier Duo a été organisé. Deux professionnel.le.s de la distribution et de l'exploitation, Thierry Lacaze de StudioCanal et Elise Mignot du Café des Images à Hérouville Saint Clair, ont présenté les étapes clés nécessaires à la diffusion des films et dévoilé les ressorts de leurs métiers à travers des exemples concrets.

- Un atelier public 15-25 ans et l'avenir de la salle de cinéma. Dans un contexte post-covid où les jeunes sont devenus les principaux usagers de plateformes de streaming (Amazon Prime, Netflix) et des contenus vidéo courts, cette table ronde s'est interrogée sur les différents moyens déployés pour susciter de l'intérêt des jeunes envers les salles de cinéma et la cinéphilie en général.

Sont intervenu.e.s : Sébastien Cavalier (Pass Culture), Anne Pouliquen (Futura Cinéma), Julien Marcel (Allociné), Thierry Lacaze (StudioCanal), Béatrice Boursier (SCARE), Aurélie Delage (FNCF) et Rafaël Maestro (CINA).



Atelier Duo au festival Nouvelles Vagues à Biarritz



© Claire Nicole - Sommet des Arcs

4. LE SOMMET DES ARCS

Le Sommet des Arcs s'est déroulé du 19 au 23 décembre 2023, avec un partenariat renouvelé avec le SCARE. Les adhérents bénéficient d'un tarif préférentiel.

Le syndicat a proposé trois ateliers :

- Le 20 décembre, une conférence a été organisée entre producteur.rice.s et exploitant.e.s, en partenariat avec l'UPC et le SPI. Le but était d'avoir une meilleure connaissance des deux métiers, de leur fonctionnement et modèle économique, afin d'améliorer la compréhension mutuelle et d'explorer l'enjeu de ces collaborations, comme l'ancrage territorial des œuvres cinématographiques.

- Lors du Laboratoire des initiatives le 20 décembre, le SCARE a fait une présentation du portail de données ouvertes data-cines-inde.scare.fr.

- Un atelier dans le cadre du Café des Indés a été organisé le 21 décembre. Le SCARE a animé un atelier sur la collaboration entre producteur.rice.s et exploitant.e.s, et sur la manière de mieux penser la sortie d'un film dès la phase de production jusqu'à son exploitation en salles.

5. FUTURA CINÉMA

Le projet organisé par Anne Pouliquen et Jérémy Zelnick permet de voir émerger et d'accompagner de nombreux projets et outils favorisant la conquête des publics. Des équipes se constituent autour de projets ambitieux et bénéficient d'un cursus d'accompagnement et d'accélération.

La deuxième édition s'est poursuivie en 2023, avec la présence de Sylvain Clochard au comité de pilotage, pour le SCARE.

6. LA QUINZAINE EN SALLES

Julien Rejl, délégué général de la Quinzaine des cinéastes en 2023, a souhaité mettre en place une nouvelle formule de la reprise en salles de la sélection : un choix de salles resserré à une trentaine, des dates avancées en juin et un panel plus large de films. Parmi les films sélectionnés,

les exploitant.e.s ont pu choisir parmi deux sous-programmes de 10 films et les programmer pour une à deux séances chacun.

Il a sollicité le SCARE pour être partenaire de cet événement, aux côtés d'autres organisations professionnelles.

Les résultats de cette première édition ont été en-deçà des attentes et des réunions ont été organisées afin de faire part des constats et des demandes dans le but d'améliorer cet événement pour l'année suivante.



VI. TRANSFORMATION NUMÉRIQUE ET DATA

Depuis plusieurs années, le SCARE mène une réflexion et développe des projets pour accompagner le secteur du cinéma indépendant dans la transformation numérique et dans l'usage des données, secteur déjà largement investi par les autres secteurs culturels comme par les circuits. Il s'agit donc d'une transformation incontournable pour éviter aux indépendants d'être marginalisés.

Ainsi le SCARE a développé des outils :

- **Éthiques**, pour que les cinémas indépendants se réapproprient les données qui leur appartiennent. Il arrive que ces données soient parfois monétisées par d'autres, ou même refacturées. Le SCARE intervient en tiers de confiance pour s'assurer des bonnes pratiques et du respect de la RGPD ;

- **Collaboratifs**, permettant aux indépendants de changer d'échelle en utilisant des méthodes auxquelles ils ne pourraient pas avoir accès seuls et de constituer une communauté plus significative ;
- **Performants**, pour que les informations des salles indépendantes soient reprises de manière automatisées par tous leurs partenaires : presse, collectivités, partenaires, qui se sont dotés eux-aussi des mêmes outils interopérables et normés, pour récupérer les informations ;
- **Efficaces**, pour éviter des ressaisies multiples.

Les projets visent à créer une communauté de cinémas indépendants dans la sphère numérique, afin de pouvoir valoriser la richesse et la diversité des salles Art et Essai et de leur programmation auprès du public, en particulier le public jeune.

1. LE PORTAIL DATA SCORE

Le SCARE a élaboré un portail collaboratif de données ouvertes pour les salles indépendantes. Ce projet répond à des normes adoptées aujourd'hui dans la plupart des secteurs de l'économie mais aussi par les institutions publiques, qui ont l'obligation de rendre accessible leurs données selon les mêmes normes interopérables et le même langage pour tous.

Les ministères, les collectivités, la presse, les guides culturels, les guides locaux... ont développé des plateformes sur lesquelles sont déposées ou agrégées des informations. Celles-ci sont parfois reliées entre elles, ce qui permet ainsi de démultiplier la diffusion de l'information.

Les données à la une

Dernière semaine : 28/08/2024

Evol. A&E S / S-1 -17 %	Evol. Marché S / S-1 -18 %	Evol. A&E cat. AB* S / S-1 + 0.1 %	Evol. A&E cat. CDE* S / S-1 + 1 %
Ecart A&E / Marché S / S-1 + 2 %	Evol. A&E S / S, A-1 -0.1 %	Evol. A&E Cat. AB* S. / S.A-1 + 6 %	Ecart cumul A&E / cumul Marché A-1 -6 %
Cumul A&E / cumul A-1 -1.4 %	Cumul Marché / Cumul A-1 0 %	Cumul A&E cat. AB* / cumul A-1 + 0.8 %	

Remontée des séances

Le portail héberge la programmation des cinémas ayant donné leur accord, remontée à partir de leurs caisses. Cela permet aux différents partenaires (collectivités, guides, associations régionales...) de faire figurer la programmation des cinémas de leurs réseaux sur leurs sites de manière gratuite et automatisée.

Nous collaborons également avec l'agence LuckyLab, qui crée des mini-sites par film lors de leur promotion et indique les séances des salles qui le programment. Désormais, le SCARE est en mesure de leur fournir ces données agrégées qui étaient auparavant dispersées, contrairement à celles des circuits.

Ainsi, pour que la programmation et les événements des cinémas soient repris, il est indispensable de les fournir dans un format standardisé, sous forme d'API communicant avec toutes les API à même de les reprendre et de les mettre à jour automatiquement.

En 2023, le SCARE a mis à disposition des jeux de données utiles pour les exploitant.e.s et autres professionnel.le.s du secteur, visibles sous forme de tableaux triables et sous forme de cartes. Une page d'accueil a été créée pour rendre les jeux de données et visualisations plus ergonomiques et visuelles.

- Un certain nombre de données du CNC sur les établissements cinématographiques actifs ont notamment été retraitées pour être en opendata.
- L'ensemble des établissements scolaires et universitaires en France.

Baromètre Comscore

Toutes les semaines, Comscore établit les tendances des entrées des salles Art et Essai face à l'ensemble du marché. Le baromètre est transmis automatiquement et visualisable via la page d'accueil du portail. Figurent aussi les baromètres de toutes les semaines précédentes, avec un moteur de recherche.

Annuaire des distributeurs

Un annuaire des distributeurs est mis en ligne sur l'espace adhérent de notre site et mis à jour régulièrement.

CARTE DES CINÉMAS ACTIFS EN FRANCE

Une cartographie dynamique qui donne un aperçu des cinémas actifs en France par catégorie.



Agenda ouvert

Le portail a pour objectif la mise en valeur de l'ensemble des événements et animations qui font la spécificité des salles Art & Essai. Ces événements doivent être mieux repérés par les spectateurs, les collectivités, la presse. Une grande partie des autres secteurs culturels (concerts, musées, théâtres...) utilisent déjà ce système pour relayer leurs événements plus largement. Les salles entrent les informations de leurs événements via un formulaire et sont ainsi automatiquement transmises à leurs partenaires.

Ces données d'événements saisies par les salles sont facilement exportables pour des dossiers de demande de subvention.

Le SCARE a interfacé son portail à OpenAgenda, une plateforme qui recense plus de 150 000 événements en France et qui collabore déjà avec de

nombreuses institutions nationales et collectivités locales : Journées du Patrimoine, Fête de la musique, Nuits blanches, Rennes Métropole, Bordeaux Métropole...

Cela permet de démultiplier facilement leur communication mais aussi d'utiliser les nombreux développements qu'ils ont réalisés : interfaçage avec les logiciels Indesign, remontées sur les sites internet...

Le SCARE, avec le concours de Lucky Lab, a entamé le développement permettant de pré-remplir les formulaires d'événements qui seront affichés dans l'agenda, avec les remontées des données de caisse.

Si vous souhaitez que vos séances et vos événements soient remontés automatiquement sur le portail, vous pouvez prendre contact avec l'équipe du SCARE pour donner votre autorisation.

ACTUELLEMENT

Les prochains événements Agenda Ouvert

Inglourious Basterds Ciné-débat

Ciné-débat Histoire et Blockbusters

CAMEO SAINT SEBASTIEN - Nancy

Le 20/09/2024

De 19h45 à 23h30

Animé par : Histoire d'en Parler

Tous publics

Allemagne Année Zéro Ciné-débat

Ciné-débat dans le cadre des 75 ans de la Libération de Nancy

CAMEO - Nancy

Le 24/09/2024

De 20h00 à 23h30

En présence de : Alain Bergala

Tous publics

SCARE - Syndicat des Cinémas d'Art, de Répertoire et d'Essai

Evénements organisés dans les 450 cinémas d'art et d'essai adhérents, en France.

http://scare.fr

Contacteur Exporter Agréger Ajouter un événement

55 événements à venir - Inclure les événements passés

Dans environ 4 heures.

Soirée débat mercredi 18 septembre à 20h du film "Les Gardiennes de la Planète" tarif 5€.

CINÉ DÉBAT

LES GARDIENNES DE LA PLANÈTE

MERCREDI 18 SEPTEMBRE À 20H

DÉBAT AVEC L'ASSOCIATION PRESERVATION TERRE ET LITTÉRAL

5€

Dans le cadre de la semaine du développement durable en partenariat avec la ville de Chartres et Préserv'Action Terre Et Littoral, cette soirée débat aura lieu le mercredi 18/09 à 20h.

Mercredi 18 septembre, 20h00

Cinéma Les Enfants du Paradis, Chartres

Partager

CNC

Au cours de plusieurs échanges tout au long de l'année, le SCARE a proposé au CNC de mutualiser les développements et de créer une interopérabilité entre l'Agenda ouvert et le dossier Art & Essai. Cette fonctionnalité aurait eu pour vertu principale de leur permettre de préremplir la rubrique événements dans le dossier Art & Essai tout au long de l'année tout en incitant les exploitant.e.s à utiliser l'Agenda ouvert pour communiquer leurs événements en amont sur leurs territoires.

Pass Culture

Le SCARE développe aussi un partenariat avec le

Pass Culture pour mieux promouvoir les salles Art et Essai sur l'application, en mettant en avant leur éditorialisation et leurs événements.

Open Films

L'Open Films est développé en partenariat avec Cinégo. Il s'agit d'une base de données sur les films et leurs métadonnées (cinéaste, casting, nationalité, synopsis, matériel...) enrichie par les distributeur.rice.s. Cela rendra les données plus manipulables pour éviter les multiples ressaisies des exploitant.e.s et d'avoir une normalisation des métadonnées pour éviter les erreurs.

En parallèle, l'AFCAE nous fournit la liste des films recommandés Art et Essai, que nous mettons en open data et accessible sur demande.

2. COLLECTE COLLABORATIVE

Le SCARE élabore des solutions de collecte collaborative de data pour les salles Art & Essai, en partenariat avec 3 agences spécialisées dans les campagnes numériques : Klox, LuckyLab et Cine-Society.

Les distributeurs commandent des campagnes de promotion digitale pour la sortie de leurs films à ces agences.

Il est nécessaire que ces campagnes puissent atteindre aussi les spectateur.rice.s des salles indépendantes et pas seulement les spectateur.rice.s de salles de circuits, dont les volumes de data sont beaucoup plus importants et qui, pour cette raison, travaillent déjà avec les distributeurs.

Pour les indépendants, il est nécessaire de travailler de manière mutualisée car les agences et les distributeurs ne peuvent pas traiter avec chacun des indépendants.

Le SCARE est donc ce tiers de confiance pour les salles, en agrégeant et cumulant les données éparses, pour que les agences n'aient qu'un seul interlocuteur dans le lancement des campagnes utilisant la data Scare. Le syndicat défend les intérêts de ses adhérent.e.s et s'assure de la bonne

utilisation de leurs datas, de la conservation de la maîtrise de leurs propres données, du respect de la RGPD, et d'une rémunération, même si elle est très modique. Deux modèles de contrat ont été établis : entre les agences et le SCARE d'une part, et le SCARE et les salles d'autre part.

L'année 2023 a été consacrée au développement des partenariats et à la communication autour du projet :

- Le SCARE et l'agence Klox ont travaillé pour fournir des tutoriels simples et permettre aux exploitant.e.s d'être autonomes dans les gestes techniques ;
- Le cabinet d'avocats Taoma Partners a été engagé afin d'établir les deux modèles de contrat ;
- Les termes du partenariat avec l'agence LuckyLab, dont les campagnes sont déployées sur le web et les réseaux sociaux ont été précisés.
- CineSociety a proposé au SCARE d'être partenaire de leur projet de collecte de données via les billetteries en ligne des logiciels de caisse, aux côtés de Cineoffice et Monnaie Service. Le projet a été retenu dans le cadre de l'appel à projets logiciels de caisses lancé par la BPI.

L'équipe du SCARE et leurs partenaires mettent à votre disposition des ressources et un accompagnement individuel pour mettre en place ce projet dans vos structures.



3. PROJET TIKTOK

Le SCARE, aidé de l'agence Blue Mad Monkey, a travaillé à une stratégie de communication numérique sur Tiktok. Un état des lieux des cinémas motivés à mobiliser leurs ambassadeur.ice.s dans le projet a été fait. Des associations ont aussi été

mobilisé.e.s pour y participer. Le compte des ambassadeur.rice.s OhMyCiné! a officiellement été lancé le 25 octobre. Une campagne dans les cinémas et sur les réseaux sociaux a été élaborée. Le bureau continue d'être en contact avec les médiateur.rice.s des salles pour mobiliser les ambassadeur.rice.s

RAPPORT MORAL

Avant de débiter ce rapport, nous souhaitons avoir une pensée toute particulière pour Aline Rolland, administratrice et ex-co-présidente de notre syndicat, disparue trop soudainement. Aline participait avec assiduité à la vie de notre syndicat, en y apportant son expérience. Elle soulevait souvent des dysfonctionnements avec un regard toujours concret. Elle pouvait passer de sautes d'humeur à un humour bien senti. Sa cinéphilie mais aussi sa culture très éclectique forçaient le respect. Réunis aujourd'hui à Deauville, nous nous souvenons que c'est elle qui, la première, avait repéré la rénovation des Franciscaines en musée et médiathèque, pour y organiser nos soirées post-AG, en 2021 et 2022.

Les années passent et ne se ressemblent pas... Nous sommes réunis de nouveau cette année à Deauville, après un retour cannois lors des Rencontres Art et Essai de l'AFCAE. Cela ne fut pas possible cette année, et si nous le regrettons, nous remercions la FNCF de nous accueillir dans le cadre du Congrès.

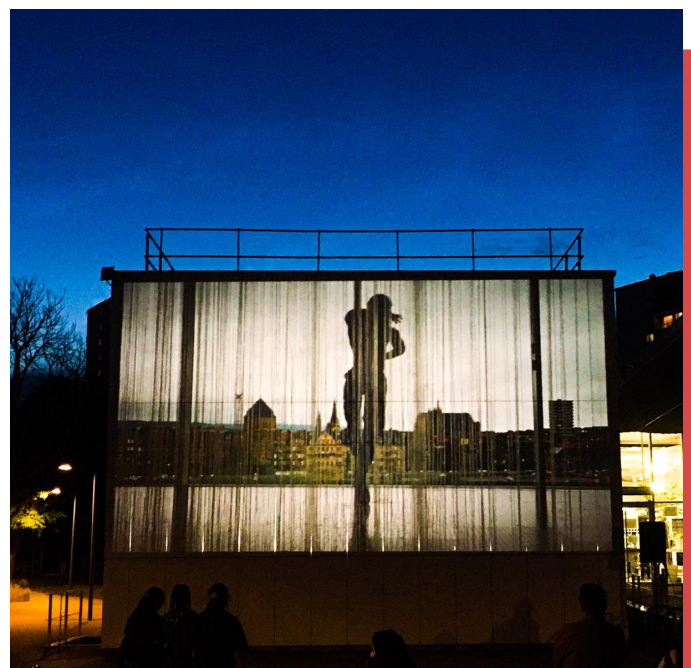
Retour sur l'année 2023, année de convalescence encourageante, mais encore fragile...

Il nous faut d'emblée vous prévenir : ce rapport moral 2023 est certifié sans aucun apport d'intelligence artificielle. Peut-être d'ailleurs que ce rapport n'a rien à voir avec de l'intelligence, mais est le fruit de ressentis collectifs, de travaux en commun ou de souvenirs déjà un peu lointains. Car dans notre métier où des mercredis remplacent des mercredis, le temps passe vite et les événements se succèdent. Il aura fallu ainsi presque deux ans pour finaliser la réforme de l'Art et Essai. Le temps pour Quentin Dupieux de sortir cinq longs-métrages ! Enfin « longs » - métrages...

2023 comme un ressac de 2022 avec les réalités d'un marché qui bouge sans cesse mais qui reste encore sous influence de la période Covid (surtout sur ses trois premiers mois). Difficile d'être

conquérant et de montrer sa puissance dans ce contexte. D'ailleurs même les plus grands cinéastes comme Steven Spielberg, James Gray ou Paul Thomas Anderson réaliseront des films plus modestes de « retours en enfance », avec une volonté de retrouver le goût originel et juvénile du cinématographe...

2023 et son retour au réel de la programmation, avec d'un côté des films qui vont casser la baraque et redonner corps à notre profession, d'*Oppenheimer* à *Anatomie d'une chute*, du *Règne animal* à *Barbie*. Une dizaine de films recommandés Art et Essai vont dépasser le million d'entrées. Et puis dans un même temps d'autres films plus fragiles ne trouveront pas leur place. Comment ne pas nous alarmer collectivement, aux côtés de nos partenaires les distributeurs indépendants, d'une baisse sans cesse accentuée des niveaux d'entrées des films Art et Essai moins porteurs ? Derrière un succès se cachent trop souvent des revers multiples. La place qui leur est laissée s'amenuise en raison d'une polarisation et concentration toujours plus grandes sur quelques rares titres qui souvent affirment leur prédominance par un nombre prohibitif de séances. Il faut pourtant continuer de prendre des risques,



quelle que soit la nature de notre salle et la taille de notre territoire. Encore une fois : se contenter de programmer *Je verrai toujours vos visages*, *Mon Crime*, *Babylon* et d'autres films porteurs recommandés Art et Essai est d'une audace de programmation relative qui ne participe que peu à la diversité générale. Il faut soutenir les salles qui vont plus loin, qui ne calculent pas le nombre de séances requises pour pouvoir être éligibles à la subvention Art et Essai. Des salles qui ne se contentent pas de « mettre à l'affiche » mais utilisent tous les moyens de réseaux, de communication et d'animation pour faire vivre des films différents. Médiations, animations, accompagnement des films, dispositifs scolaires... n'est-ce pas grâce à ces politiques et actions culturelles, menées avec engagement et dynamisme, que nos salles ont été plus résilientes et moins impactées par la chute de fréquentation que la grande exploitation et les multiplexes ?

2023 comme un éternel recommencement donc mais avec l'espoir nouveau de pouvoir creuser, grâce à sa future réforme, un sillon fédérateur, plus curieux et plus fort autour des films recommandés Art et Essai.

D'ailleurs, c'est en 2023 que les efforts collectifs sur les 15-25 ans vont porter leurs fruits. En dehors même du phénomène tiktoké qu'est *Le Consentement*, une génération moins auteuriste mais friande de mélanges des genres, des défenses des minorités et du bon soin de notre planète, est en train de créer une nouvelle cinéphilie en devenir. Le monde change et le cinéma avec.

2023 et son 2 mai, date à laquelle 11 500 scénaristes américains décident de faire grève et gagneront 146 jours plus tard, un combat qui aura son impact sur la fréquentation de 2024. Ces luttes légitimes vont immobiliser tout un secteur d'activité déjà affaibli et qui subira ainsi de nouvelles pertes. Le cinéma est donc non seulement un colosse aux pieds d'argile fragilisé par sa propre mondialisation, et qui, à chaque ralentissement, a du mal à redémarrer et à retrouver un public.

Par ce manque de cinéma américain, nous assistons à un rétrécissement du marché et une multiplication des copies sur des films recommandés Art et Essai. Ainsi certains titres possiblement porteurs voient le nombre de leurs copies multiplié parfois de manière exponentielle et malgré des combinaisons plus ambitieuses, les salles classées devront désormais partager leur public. Ces films sont pourtant des garants de l'équilibre financier des salles classées et autorisent la prise de risques sur de la diversité. Nos préoccupations de diversité justement, pierre fondatrice de la programmation des salles Art et Essai. Des films qui n'existent que par le regard assidu des programmeurs et la volonté parfois farouche des distributeurs. Des films à moins de 80 copies France, qui balayent des nationalités diverses et qui bien souvent se nourrissent du passé pour mieux innover sur des sensations et mises en scène nouvelles.

Comment continuer à les proposer à notre public sans compter sur les entrées d'autres films ? Nous devons ainsi lutter contre la multiplication



des copies dans les zones à concurrence qui émiettent les entrées et participent à la fragilisation économique de nos salles. Nous espérons qu'à cet égard, l'Eldorado de Dijon trouve une solution rapide pour parvenir à redresser sa situation et qu'il ne soit pas annonciateur du sort réservé à d'autres cinémas indépendants.

Nous devons aussi désormais faire cesser ces pratiques que nous dénonçons depuis quelques temps et qui se développent dangereusement. Elles consistent à refuser de manière systématique l'accès d'un film porteur à une catégorie de salles. Cela donne de facto l'exclusivité aux circuits, sans tenir compte au cas par cas des spécificités de la salle : désir sur le film, structure du public, environnement..

De même, la trop grande disparité saisonnière en termes de propositions de films Art & Essai est une question certes difficile à réguler, mais qui reste problématique pour nos salles.

Madame la médiatrice et Isabelle Gérard, nous risquons de beaucoup nous voir dans les temps qui viennent...

2023 et le lancement de la réforme Art et Essai. Nous l'avons fortement et durablement appelée de nos vœux, elle est enfin actée, affirmant dans ses contours une plus grande sélectivité.

Nous nous réjouissons de l'augmentation de l'enveloppe à 19 millions d'euros et qu'un certain nombre de nos propositions aient été retenues : pondération des films, augmentation du nombre de commissions régionales et plus grande clarté de la grille afin de mieux apprécier le travail de chacun.e.

Nous avons néanmoins des regrets sur les critères et seuils retenus pour la pondération des films : la sous-pondération à 0,5 sera appréciée selon les entrées (plus de 750 000) et non le nombre de copies. Nous considérons pourtant que le plan de sortie d'un film donne une meilleure appréciation de son exposition que ses seuls résultats.

Quant à la surpondération, elle ne sera appliquée qu'aux films Recherche et Découverte à moins de



L'Eldorado - Dijon / Le Rio - Clermont-Ferrand

80 copies. Or seuls un quart des films à moins de 80 copies sont recommandés RD. Nous craignons une concentration sur ces titres, surtout en profondeur, au détriment de tous les autres films à moins de 80 copies et de ceux qui les diffusent.

Sur la forme, nous sommes toujours en attente de précisions sur la mise en œuvre de la réforme (nouveaux membres des commissions à nommer, critères à préciser...). Surtout, nous espérons vivement que les dotations financières du CNC permettront d'accompagner cette réforme à la hauteur de ses ambitions, et que les écrêtements subis et déplorés les années précédentes demeureront lettre morte. Les modalités de l'application de cette réforme doivent encore être précisées et définies en concertation.

Une clause de revoyure serait nécessaire afin d'analyser, et le cas échéant rectifier, certains effets de la réforme et effectuer des ajustements.

Concernant la recommandation des films Art et Essai, il nous semble important et nécessaire d'affirmer, à l'instar de la réforme du classement des salles, plus de sélectivité, en privilégiant la

qualité plutôt que la quantité. Il est important aussi de s'assurer qu'un nombre suffisant de membres du collège puisse visionner les films.

En 2023 aussi : « La formation culturelle et artistique est une priorité de l'Éducation Nationale » disaient-ils. Phrase incompatible avec l'obligation de formation des enseignants sur du hors temps scolaire. Le désastre est immense et l'un des rôles fondateurs des salles Art et Essai est, par cette décision irréfléchie, fragilisé. Ce sont ainsi des milliers d'élèves qui dès la saison 2023/2024 n'ont pas participé aux dispositifs d'éducation à l'image dans les régions où la stricte application du guide de remplacement de courte durée a été mise en place. Surtout, le fameux réflexe cinéma, aller physiquement dans une salle pour voir un film, disparaît. Ce réflexe d'enfants crée par la suite des habitudes d'adultes et permet aux salles françaises, après la période Covid, de mieux s'en sortir que d'autres pays. Cette formation au cinéma qui ouvre en termes d'images et de narrations sur d'autres émotions est donc fondamentale. Elle ancre profondément le cinéma au cœur de nos salles et de nos territoires.

Cette menace et mise en péril des dispositifs d'éducation à l'image sont au cœur de nos préoccupations.

Et après 2023...

Nos salles qui sont aussi citoyennes doivent œuvrer, à l'instar de toute notre société, à un avenir plus vert et inclusif en se projetant vers une transition écologique nécessaire (mobilité, décarbonation, baisse des déchets, passage au laser ou retrofit...) et en favorisant l'accessibilité de nos cinémas à tous les publics.

Dans un souci toujours constant d'accompagner l'évolution et la mutation de nos métiers et de nos salles, nous poursuivons nos travaux dans le domaine de la data et l'élaboration des outils communément utilisés aujourd'hui, qui ne peuvent se concevoir qu'à l'échelle de l'ensemble de nos salles. Le marketing des salles est ainsi au centre de notre travail, nous serons référents dans un domaine qui ne sera pas l'apanage des grands groupes. Avec le SCARE, les salles doivent trouver un partenaire-ressource qui leur permettra de réaliser un travail de commercialisation et de mise en réseau plus performant. On peut « mieux manger au cinéma », on peut aussi « mieux travailler au cinéma ».

C'est aussi pourquoi la formation professionnelle est cruciale pour l'attractivité des métiers : pour fidéliser, acquérir des nouvelles compétences, si



nombreuses dans notre secteur, et se perfectionner. Elle représente également une occasion bienvenue d'échanger sur nos pratiques.

Comme l'affirmait Truffaut « les films sont plus harmonieux que la vie », de certaines salles pourrions-nous ajouter...

En effet, il ne faut pas oublier les situations économiques, parfois plus que délicates, des salles privées indépendantes dont l'équilibre économique s'avère sans cesse menacé, d'autant plus lorsqu'elles sont assujetties à des remboursements de PGE, ou d'emprunts. Les salles publiques ou associatives ne sont pas non plus complètement à l'abri d'une défaillance ou d'une baisse de crédits. Les surcoûts de l'énergie et les charges incompressibles inflationnistes les ont toutes durement impactées.

Nous souhaitons ouvrir collectivement une réflexion sur la hausse de nos tarifs et de nos prix moyens, souvent très éloignés de ceux pratiqués par de grandes enseignes. La premiumisation fait naître un nouveau modèle économique basé sur une vision du cinéma comme loisir. D'autres circuits augmentent leurs tarifs sans complexe et le coût d'un billet de cinéma, dans l'imaginaire collectif, n'est aujourd'hui plus le même qu'avant la période Covid. Les salles classées Art et Essai sont paradoxalement celles qui, par les tarifs appliqués, ont une approche populaire des prix d'une place. Ce sont aussi celles qui mettent au centre de leur proposition le film. Pourtant il faut



Utopia Borderouge - Toulouse



Le Saleys - Salles de Béarn

draît que chacun réfléchisse à pratiquer un tarif en phase avec la nature de sa salle et de son territoire. Proposer un tarif trop modeste peut aussi être une dévaluation de l'acte d'aller au cinéma mais aussi de l'œuvre en elle-même.

Ainsi, il y a toujours un p'tit truc en moins qui fragilise l'exploitation cinéma. De « grandes » décisions politiques arbitraires et sans fondement, des engagements de diffusions qui se doivent de trouver un cadre plus respectueux, des réductions de budget incompréhensibles, des tarifs sur les cartes illimitées dont le prix garanti mérite réévaluation, des formations à redynamiser... et l'aide à la programmation difficile comme rengaine éternelle.

Il sert à ça le Scare : à se prémunir des dangers répétitifs, à remettre du sens dans la pensée politique, à être référent et fondateur dans le domaine de l'Art et Essai, à encourager nos adhérents à faire appel à la médiatrice du cinéma, à suivre de près les nouvelles implantations de salles, à faire se rencontrer les différents acteurs du secteur.

Dans un contexte national de fortes restrictions budgétaires, dans une situation politique inédite et incertaine (nos deux tutelles, le ministère de la culture et le CNC ne sont pas pourvues d'une autorité à l'heure où nous écrivons ces lignes), nous formons le vœu que le CNC demeure l'entité idoine pour nous accompagner. Plus que jamais, il

faut que son rôle et son engagement soient ré-affirmés. Ses ressources financières - réserves et taxes affectées - régulièrement attaquées, doivent être préservées, consolidées et abondées.

Ainsi au sein de notre conseil d'administration paritaire, animé par le dynamisme et le professionnalisme de notre chère déléguée générale, Béatrice Boursier, épaulée par Romane Périssé et Virginie Demars, et bien sûr à vos côtés, chères salles adhérentes, nous demeurons mobilisé.e.s, afin de toujours défendre et préserver nos lieux, et nos valeurs, et à vos côtés, relever les défis de l'avenir ! C'est aussi tout cela qui nous réunit et nous anime au sein de notre Conseil d'administration.

Plus que jamais dans cette période encore fragile pour le cinéma en général, et l'Art et Essai en particulier, il nous faut solidairement et collectivement (créateur.rice.s, producteur.rice.s, distributeur.rice.s et salles Art et Essai indépendantes) faire face aux nombreux défis et enjeux artistiques, humains, politiques, économiques, climatiques et énergétiques.

Il nous faut encore et toujours, plus que jamais, cultiver un esprit combatif et tourné vers l'avenir.

Nous remercions ici chaleureusement pour leurs convictions, leur implication et leur engagement qui nourrissent la richesse de nos échanges : Stephen Bonato, Martin Bidou, Eva Brucato, Jeremy Breta, Paul-Marie Claret, Sylvain Clochard, Maïla Doukouré, Frédérique Duperret, Natacha Maxin, Alix Menard, Elise Mignot et Pascal Robin.

Nous remercions tout particulièrement Jeremy et Maïla pour ces années partagées qui laissent place à de nouvelles administratrices et administrateurs que nous sommes heureux d'accueillir.



Le Café des Images - Hérouville Saint Clair

RAPPORT FINANCIER

BILAN AU 31/12/2023

BILAN ACTIF

En €		31/12/2023		31/12/2022
	Brut	Amort. déprec. (à déduire)	Net	Net
Immobilisations corporelles	1 959		1 959	
Titres de participation				777,75
Avances	299,90		299,90	
Créances	42 911,32		42 911,32	19 038,22
Valeurs mobilières de placement	158 722		158 722	156 388,75
Disponibilités	866,60		866,60	116 048,99
Charges constatées d'avance				17 000
TOTAL ACTIF	204 758,82		202 799,82	309 253,71

BILAN PASSIF

En €	31/12/2023	31/12/2022
Report à nouveau	224 477,26	222 976,21
Résultat de l'exercice	-57 954,13	1 501,05
Dettes fiscales et sociales	15 450,54	24 717,21
Autres dettes	22 785,15	60 059,24
TOTAL PASSIF	204 758,82	309 253,71

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2023

En €	31/12/2023	31/12/2022
Cotisations	64 732,07	55 545,25
Autres cotisations	1 800	1 500
Subventions	39 000	79 000
Services et parrainages	17 800	22 500
Prestations formations	40 809,9	68 804,28
Reprise, transfert de charges	7 563,70	5 669,25
Autres produits	543,31	23,66
Total produits d'exploitation	172 249,07	233 042,44
Achat S/T études		2 978,56
Fournitures d'entretien	210,13	485,02
Fournitures administratives	906,13	192,41
Locations immobilières	6 666,40	7 200
Locations mobilières		960,50
Maintenance		120
Assurance	2 103,49	1 275,14
Documentation	407,38	461,93
Frais de colloques, séminaires	1 020	
Honoraires formations	25 275,96	33 772,60
Honoraires	51 545,80	30 103,46
Catalogues et imprimés		1 390,42
Transport collectif du personnel	1 009,32	827,20
Déplacements missions réceptions		19 003,54
Voyages et déplacements	8 972,09	
Missions	7 970,12	
Réceptions	19 950	27 515,30
Télécom	1 221,09	585,27
Frais postaux	27,50	381,35
Frais bancaires	1 279,60	195,40
Cotisations associations	322	250
Impôts & taxes	-6 039,37	8 613,48
Salaires et traitements	86 668,35	77 291,93
Charges sociales	21 673,69	18 869,53
Autres charges	105,60	12,70
Total charges d'exploitation	231 295,28	232 485,74
Résultat d'exploitation	-59 046,21	556,70
Produits financiers	1 507,80	944,35
Reprise sur prov.elts financiers		
Prov. dépréciations elts financiers		
Total financier	1 507,80	2 476
Charges financières	190,72	
Résultat financier	1 317,08	944,35
Résultat courant avant impôts	-57 729,13	1 501,05
Charges exceptionnelles	225	
Total des produits	173 756,87	233 986,79
Total des charges	231 711	232 485,74
Résultat net	-57 954,13	1 501,05



SCARE – 61 rue de l'Arcade – 75008 Paris – Tél : +33 (0)1 85 08 38 80
contact@scare.fr - www.scare.fr Siret 308 378 983 00057 – Code APE 9411Z